

FORMATION PERMETTANT LA DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE - CHARIOTS ÉLÉVATEURS

PUBLIC VISÉ

Toute personne, appelée à conduire un chariot de manutention à conducteur porté

PREREQUIS

Être apte médicalement à la conduite d'engins

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire.

DURÉE

2 jours (7 heures par jour)

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Code du Travail art. R 4323-55+56

Organisation : Prévoir une tenue de travail, et vos Équipements de Protection Individuelles

Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire

OBJECTIFS

Être capable de conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté

CONTENU DU PROGRAMME

• THÉORIE :

- la formation des caristes
- les responsabilités des caristes
- les chariots automoteurs à conducteur porté : éléments de technologie
- l'application du plan de circulation dans l'entreprise
- les moyens de protection sur les chariots
- l'entretien des chariots
- la protection individuelle du cariste
- stabilité des chariots, la plaque de charge, les risques de basculement
- l'utilisation des chariots, procédures de gerbage et dégerbage
- les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation
- les restrictions réglementaires
- le ravitaillement en énergie des chariots
- les risques particuliers, les manutentions spéciales

• PRATIQUE :

Évolution sur parcours de contrôle:

- à vide
- en charge
- en marche avant
- avec et sans gerbage
- avec manutentions spécifiques à l'entreprise
- avec vérification de l'exécution pratique des consignes de début et fin de poste et le strict respect des règles de sécurité

Les contenus de formation sont adaptés aux spécificités des différentes catégories de chariots et peuvent être personnalisés selon les besoins et les attentes de l'entreprise